Cinquante-sixième année. - N° 140 A Jeudi 21 juillet 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1017

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement prononçant

Date : 20 juin 2022.
Autre jugement prononçant.
841 155 732 RCS Strasbourg.
EXBAREST.
Forme : EURL.
Enseigne : LE STAMMTISCH METEOR.
Activité : restaurant débit de boissons.
Adresse : 13, rue du Général Lebocq, 67270 Hochfelden.
Complément de jugement : jugement prononçant la liquidation judiciaire, référencée LJ 212/22, et ordonnant la cessation immédiate de l'activité. Date de cessation des paiements fixée provisoirement au 30 avril 2022. Liquidateur : la SELARL MJ SYNERGIE, en la personne de Me Thibault JENNER, 5 rue des Frères Lumière, 67201 ECKBOLSHEIM. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du liquidateur. Cette déclaration peut se faire par le biais du portail www.creditors-services.com.
N° RG : 22/01161